Alternatives Rurales
Hors Série Jeunes Ruraux
www.alternatives-rurales.org

https://doi.org/10.60569/hsjr-b4

Le projet de Promotion de l'Emploi des Jeunes en Milieu Rural

Pierre Lucante, GIZ, projet Promotion de l'Emploi des Jeunes
Contact : pierre.lucante@giz.de

Quelle est l'origine du projet ?

Le projet est issu d'une requête formulée par le Ministère de l'Emploi et des Affaires Sociales lors des consultations intergouvernementales de mars 2014 entre le Royaume du Maroc et la République Fédérale d'Allemagne et portant sur une coopération en matière d'emploi et de lutte contre le chômage des jeunes en milieu rural et périurbain.

Le projet est financé par le Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Économique et du Développement et est mis en œuvre par la GIZ (coopération allemande au développement durable) en partenariat avec le Ministère de l'Emploi et des Affaires Sociales. Le projet de coopération technique « promotion de l'emploi des jeunes en milieu rural » (PEJ), a été lancé le 1er janvier 2015 et a une durée de trois ans. Il s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de l'Emploi en cours de validation et des Initiatives Locales pour l'Emploi du Ministère de l'Emploi et des Affaires Sociales.

Quelles sont les principales caractéristiques de ce projet ?

Dans une logique de territorialisation, le projet PEJ ambitionne d'élaborer et de mettre en œuvre, dans des provinces pilotes, une approche intégrée de promotion de l'emploi visant à agir à la fois sur l'offre et la demande d'emploi, ainsi que sur le fonctionnement du marché du travail.

Il s'est fixé pour objectif l'amélioration de la situation de l'emploi des jeunes femmes et hommes des régions de Taza-Al Hoceima-Taounate et de Fès-Boulemane. Son groupe cible est constitué des jeunes femmes et hommes de 16 à 35 ans déshérités, sans emplois ou en situation de sous-emploi dans lesdites régions. Le projet ambitionne d'améliorer l'employabilité d'au moins 1.000 d'entre eux et la situation de l'emploi d'au moins 500 autres (en leur permettant de trouver un emploi et/ou d'augmenter leurs revenus) ; dont au moins 40% de femmes.

Recherchant la cohérence avec les politiques sectorielles du gouvernement et les synergies avec les projets et services existants, le projet PEJ entreprendra des activités dans quatre domaines d'intervention :

L'appui aux initiatives locales pour l'emploi

Fondé sur une approche territorialisée, partenariale et transversale, il facilite la mise en œuvre d'initiatives locales dans trois provinces pilotes (Taza, Taounate et Sefrou) via l'établissement de comités de pilotages constitués d'organismes publics, d'employeurs, de salariés et de représentants de la société civile. Avec l'appui d'experts mis à disposition par le projet, ils auront pour mission d'engager un dialogue sur le marché local de l'emploi et d'analyser les tendances (qualitatives et quantitatives) du marché local de l'emploi. Leurs résultats permettront d'identifier et d'adapter de manière dynamique les stratégies de promotion de l'emploi au niveau des territoires.

L'intermédiation des jeunes en milieu rural

L'intermédiation, c'est la mise en relation entre les demandeurs d'emploi et l'offre de travail, mais aussi le conseil aux demandeurs d'emploi et leur orientation. Le projet encourage l'adaptation des instruments d'intermédiation au milieu rural (en particulier, à destination des jeunes femmes). Dans les régions de Taza-Al Hoceima-Taounate et de Fès-Boulemane, il appuie les prestataires de services d'intermédiation susceptibles de déployer leurs services en faveur des catégories de travailleurs ciblés par le projet.

L'employabilité des jeunes

Le projet va appuyer des centres publics ou associatifs locaux pouvant offrir des formations courtes destinées à améliorer l'employabilité des jeunes dans les régions du projet. L'analyse des tendances du marché local de l'emploi (réalisée dans le cadre des initiatives locales pour l'emploi) permettra d'élaborer et d'adapter cette offre de formations, de manière dynamique, en fonction des besoins du marché.

Par ailleurs, le projet va travailler sur la validation des acquis, c'est-à-dire la reconnaissance des compétences acquises par les jeunes dans le cadre de leurs expériences professionnelles. Nous collaborerons avec des partenaires publics et privés afin de mettre en œuvre des mécanismes de reconnaissance de ces acquis.

Entreprenariat et auto-emploi

Afin de stimuler la demande, le projet ambitionne de mettre en place des « cellules entrepreneuriales » destinées aux porteurs d'idées et entrepreneurs locaux. Portées par des structures locales, les cellules entrepreneuriales offriront des services d'accompagnement intégrés à destination des jeunes porteurs de projets et des TPE (que ce soit dans le domaine de l'artisanat, des prestations para-agricoles, du BTP, du tourisme, des services ou des TIC). L'accompagnement sera réalisé par de jeunes consultants locaux formés et coachés par le projet.

Quelles actions allez-vous mettre en œuvre à court terme ?

Nous sommes en train de mener une analyse du marché du travail et de l'emploi au niveau des deux régions, en prenant en compte aussi bien le

marché formel et informel du travail. Cette analyse va nous permettre d'identifier les secteurs d'économiques où nous interviendrons plus particulièrement. Il pourra s'agir des secteurs agricoles et para-agricoles, mais aussi d'autres secteurs comme l'artisanat, le tourisme ou le BTP.